



ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR

(Note présentée par le Président du Comité exécutif)

Le rapport ci-joint sur le point 14 de l'ordre du jour a été approuvé par le Comité exécutif.

Note.— Prière d'insérer la présente note dans le dossier de rapport, après en avoir retiré la page de couverture.

Point 14 : Programme universel d'audits de sûreté (USAP)

14.1 À sa sixième séance, le Comité exécutif examine le programme universel d'audits de sûreté (USAP) en se fondant sur la note WP/16 qui donne un rapport exhaustif du Conseil sur l'exécution du deuxième cycle d'audits de l'USAP, ainsi qu'un rapport sur l'avenir de l'USAP au-delà de 2013 ; un plan de mise en œuvre pour la transition à la prochaine phase du Programme est également présenté (WP/15).

14.2 La Fédération de Russie, dans la note WP/230, souligne l'importance de passer à la méthode de surveillance continue afin de donner une approche plus progressive et efficace à la sûreté de l'aviation aux niveaux mondial, régional et national. La Fédération de Russie demande également que le principe actuel de transparence limitée des résultats des audits de l'USAP soit maintenu.

14.3 La République dominicaine, dans la note d'information WP/168, présente son expérience en matière d'établissement et de maintien d'un système efficace de supervision du contrôle de la qualité de la sûreté de l'aviation afin de déceler, de prévenir et de rectifier à temps les carences du système de supervision de la sûreté de l'aviation civile.

14.4 Dans la note d'information WP/328, le Système de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation des Caraïbes (CASSOS) fait rapport sur les activités entreprises depuis la 37^e session de l'Assemblée de l'OACI, notamment la création d'un comité permanent de sûreté de l'aviation.

14.5 Le Comité exécutif prend note du succès global de l'USAP durant le deuxième cycle d'audits de l'USAP et du rôle joué par ces audits pour déceler les carences, en ciblant des activités d'assistance et en élaborant de nouvelles stratégies d'audit. Il est cependant noté que beaucoup de travail reste à faire de la part des États pour renforcer la sûreté de l'aviation et trouver des solutions aux problèmes constatés par l'USAP.

14.6 Le Comité exécutif se félicite de la décision de faire évoluer l'USAP vers une méthode de surveillance continue (USAP-CMA) et entérine le plan de transition à l'USAP-CMA présenté dans la note WP/15.